

Des souris, des génies et des hommes Divination par la souris chez les Mòosé au Burkina Faso

Marc EGROT
marc.egrot@wanadoo.fr

Résumé

Identifier un animal “clef de voûte de la culture” chez les Mòosé n’est pas possible. Une souris occupe néanmoins une place particulière dans le cadre de la divination. Considérée comme originaire du lignage des rongeurs, elle aurait fuit la brousse pour vivre parmi les hommes. Au quotidien, elle est décriée du fait des vols et des détériorations qui lui sont attribués et donc chassée, tuée voire mangée. Il en va autrement dans la cour du devin, lieu dans lequel les capacités qui lui sont reconnues de voir, de comprendre et de dire ce qui se passe dans des espaces normalement inaccessibles aux hommes sont valorisées et utilisées. Du fait de la place symbolique entre mondes profane et religieux qui lui est conférée et des fonctions de communication qui lui sont attribuées, elle accède localement au statut d’animal-devin.

Mots-clés

divination, animal, souris, rongeurs, Mossi

Introduction

Les Mòosé¹, une population majoritairement rurale, représentant plus de la moitié de la population du Burkina Faso, entretiennent avec le monde animal des relations

¹

La langue des Mòosé (prononcer Mossi) est le mòoré. L’orthographe des termes en mòoré adoptée ici se réfère aux conventions d’écriture de la sous-commission nationale du mòoré entérinées par le raabo (décret) n° AN IV 001/ESRS/CAB du 30/9/1986 et au dictionnaire orthographique du mòoré publié par les linguistes responsables de l’enquête préalable (Nikiema et Kinda 1997). Le mòoré est une langue tonale et les tons sont signalés par un accent grave

multiplés, fréquentes et diversifiées. Les savoirs populaires relatifs à de nombreuses espèces apparaissent riches et précis. Les sentiments à leurs égards sont souvent ambigus et contrastés et les comportements qui en découlent, variés et complexes (cf. I. de Garine, cet ouvrage).

L'animal émerge au quotidien en différents espaces du social ou du culturel. Son intervention est parfois inattendue, parfois ritualisée, quelquefois souhaitée, dans le registre tant profane que religieux. Les animaux mobilisés dans les contes, les mythes ou les proverbes sont ainsi devenus les emblèmes de différentes qualités, pratiques ou attitudes. L'animal se manifeste également dans les modèles explicatifs d'innombrables malheurs. Croiser un caméléon (cf. E. Fuchs et M.W. Callmander, cet ouvrage), piétiner la trace d'un serpent, être survolé par un oiseau nocturne (cf. H. Terashima, cet ouvrage), ne sont que quelques exemples d'événements susceptibles d'avoir ultérieurement des conséquences néfastes (Bonnet 1988, Bonnet 1999, Egrot 2001). Nombre de maladies sont nommées par le nom d'un animal (cf. M. Fleury, cet ouvrage), cet usage reposant sur des logiques analogiques, étiologiques ou thérapeutiques de nomination (Egrot 2001). Plusieurs animaux interviennent dans l'interprétation de morts d'enfants. Pour le chat ou la musaraigne, des cérémonies funéraires sont organisées lorsque l'un d'entre eux meurt accidentellement (Houis 1963).

Mais l'homme sollicite aussi l'animal dans un objectif propitiatoire, diagnostique, thérapeutique ou religieux. Les produits d'origine animale entrent ainsi dans la composition d'amulettes ou de remèdes en raison de propriétés et de pouvoirs attribués à l'animal utilisé (cf. M. Ichikawa, cet ouvrage). Certains animaux sont sollicités afin d'aider les hommes dans leur démarche diagnostique, comme cette fourmi que les Mòosé nomment *yésga* et qui permet de déterminer la qualité du lait maternel (Alfieri et Taverne 2000, Taverne 2000). Nombre d'animaux domestiques sont en permanence susceptibles d'accéder au statut d'animal sacrificiel (cf. P. Roulon-Doko, cet ouvrage). Afin d'orienter favorablement l'issue d'un événement ou le déroulement d'un projet, les Mòosé déposent parfois des offrandes à une fourmi qu'ils appellent *gúuri*. Mais c'est aussi la terre de cette fourmilière qui est utilisée dans la préparation d'une décoction pour une cérémonie de "purification" des veuves, qui porte d'ailleurs le nom même de cette fourmi (Egrot 2001). Les animaux sont également convoqués lors de certaines funérailles (cf. É. de Garine, cet ouvrage), puisque les masques qui sortent à cette occasion, représentent, pour la plupart, des animaux et que les danses qu'ils effectuent, imitent parfois le comportement d'un animal sauvage.

Cette rapide esquisse ne permet de produire qu'un pâle reflet d'une réalité bien plus riche qui offre au regard le paysage d'un enchevêtrement complexe de

pour les tons bas ; aucun accent pour les tons moyens ; un accent aigu pour les tons hauts (il n'y a pas d'accentuation des voyelles en mòoré). Les tildes ~ signalent une nasalisation et les voyelles longues sont doublées. Certaines voyelles en mòoré ne peuvent être orthographiées qu'avec des polices de caractères particulières qui ne sont pas toujours accessibles. En conséquence, l'orthographe dans le présent chapitre ne respecte que partiellement ces conventions officielles. Enfin, plusieurs références bibliographiques citées dans le texte sont antérieures au consensus orthographique arrêté en 1986 ou à l'édition du dictionnaire de référence en 1997 et utilisent donc des orthographes variables.

relations entre l'homme et l'animal sans pour autant que l'un, ou quelques-uns d'entre eux, ne domine le tableau (cf. É. de Garine et de nombreuses autres contributions, cet ouvrage). Identifier chez les Mòosé un animal (ou même plusieurs animaux) que l'on puisse qualifier "d'animal de civilisation" – comme nous y étions invité pour le colloque *Le symbolisme des animaux. L'animal "clef de voûte" dans la tradition orale et les interactions homme-nature* (cf. E. Dounias et É. Motte-Florac (Avant-propos), cet ouvrage) –, semble donc impossible, tant les interventions ou les sollicitations du règne animal dans cette société sont nombreuses, de nature fort différente, et surtout parce qu'elles impliquent des espèces extrêmement variées. Néanmoins, un animal joue un rôle particulier en pays mòaga², une souris que les Mòosé appellent *yòngré*. Sans pouvoir nécessairement prétendre au statut d'"animal clef de voûte culturel", cette souris tient cependant une place privilégiée et très particulière dans la culture des Mòosé.

1. La famille des rongeurs

Les Mòosé distinguent différentes catégories de rongeurs en fonction de leur pelage, de leurs habitudes alimentaires ou encore de leur lieu de vie comme en témoigne le tableau 1.

« Pour les Mòosé », explique un homme³, « il y a plusieurs sortes de souris : *làoomiiga*, *sáooore*, *mógdre*, *zòllé* ... ! Mais elles font toutes partie de la même famille : "le lignage est le même" *búudu yàa a yémbéré*. »

« Et parmi tout ça, c'est *ràyuuga* qui est le chef de famille, "celui qui est devant" *tàoor-soábá*. Ce gros rat, qualifié de rat voleur, est en effet considéré comme "grand-père" *yáabá* pour les autres rongeurs. Tous ces rongeurs vivent en brousse et sont considérés comme des animaux sauvages. Seuls quelques-uns viennent occasionnellement dans les maisons, en particulier *ràyuuga* ou *sábtoaasgá*. Mais si comme les autres, *yòngré* fait également partie de cette famille, il est en revanche le seul à avoir « quitté la brousse pour venir définitivement vivre parmi les hommes ». Si tous les autres font généralement leur trou ou leur nid dans les zones non-habitées, *yòngré* au contraire s'installe dans les cours et dans les maisons. Le récit d'un vieil homme rapporte qu'« il y a très longtemps, *yòngré* a quitté la brousse et que c'est parce qu'elle est venue dans les habitations des hommes

²

L'adjectif *mòaga* est le singulier de *mòose*. Ce terme s'utilise comme adjectif qualificatif singulier ou comme terme de désignation d'un individu appartenant à l'ethnie Mòosé, mais ce dernier usage est réservé aux personnes qui ne sont pas considérées comme adultes et constitue une injure dans le cas contraire.

³

Les différents extraits cités dans ce passage proviennent d'entretiens réalisés récemment (2003-2004).

qu'elle a été amenée à changer, mais sinon c'est la même famille. *ràyuuga* vient aussi dans les cours, mais lui, c'est seulement de temps en temps, et les autres sont toujours en brousse ». Mais ces souris auraient aussi changé de nom car « quand elles sont venues, raconte un vieil homme, elles ont commencé à grignoter la nourriture et bien d'autres choses et on les a nommé *yòngré*, parce que grignoter, enlever partout un peu, un peu, ça se dit *yòngé*⁴ en mòré ».

Les premières tentatives d'identification laissent penser qu'il s'agit d'une souris du genre *Praomys* Thomas (Muridae), et très certainement de l'espèce *Praomys natalensis*⁵ (cf. *Mastomys natalensis* (Smith)) (photo 1).

2. *Yòngré* au quotidien

Au quotidien, les gens n'aiment pas cette souris. Tout d'abord, elle « détériore la nourriture » et elle « vole dans les réserves alimentaires de la famille ». Or, comme un homme l'explique « *yòngré* aime tout ce que les hommes mangent », avec néanmoins des préférences, en particulier pour la pâte d'arachide et le condiment *káolgo*⁶. Réserves de céréales, plats préparés, condiments, rien n'est épargné. Par ailleurs, « ce qui énerve encore plus les gens, c'est que *yòngré* grignote aussi les habits » : « si le tissu est taché d'huile, ou même simplement s'il est imprégné de l'odeur de la nourriture », explique un homme, « *yòngré* les ronge. Mais en plus, s'il veut mettre au monde ses petits, il les grignote aussi pour leur faire un nid »⁷.

Mais *yòngré* s'attaque également à l'argent, consommant parfois des morceaux de billets, eux aussi lorsqu'ils sont imprégnés de résidus ou d'odeurs de nourriture. Plus grave encore, *yòngré* vole, emportant avec elle aliments, mais aussi billets de

⁴ Le verbe *yòngé* a deux sens. Il signifie "puiser", mais également "enlever une assez bonne quantité, prélever" et *yòngré* (pl. *yòngé*) est une forme nominale dérivée (Nikiema et Kinda 1997).

⁵ Il n'est pas possible d'exclure formellement *Praomys erythroleucus* Smith (cf. *Mastomys erythroleucus* (Temminck)), Muridae ou *Mus musculus* L., Muridae dans l'état actuel des connaissances ethnographiques. L'identification demandée n'a pu se faire que sur photographies d'un seul spécimen. Par ailleurs, il n'est pas certain que *yòngré* soit un terme générique désignant différentes "souris de maison" et pouvant recouvrir plusieurs espèces de la classification scientifique.

⁶ Condiment à base de mucilage de fruits du néré, *Parkia biglobosa* (Jacq.) R.Br., Caesalpinioidae: Mimosaceae (Alexandre 1953 : 91) *roaaga*. Ce condiment, nommé *soumbala* est français local, sert à relever les sauces, mais il intervient aussi fréquemment comme offrande lors de rituels ou comme présent lors de cérémonies traditionnelles, en particulier celle de l'alliance matrimoniale.

⁷ Le terme *yòngr-yénà*, qui signifie littéralement "les dents de *yòngré*", a également acquis un sens figuré désignant les pantalons à lacets, dont les trous rappellent les dégâts de la souris.

banque comme cet homme le raconte : « elle vole, même l'argent ! Les billets, elle les vole pour les mettre dans son trou. Donc à cause de ça, à chaque fois, tu cherches ton argent. Chaque fois, ça se perd et tu penses que ce sont les génies (*kinkirgà*, pl. *kinkirsè*) qui ont tout pris. Or c'est *yongré* ».

Si les enfants, et quelquefois les hommes, mangent *yongré* après l'avoir tué, en revanche, la viande de *yongré* est interdite aux femmes. Comme pour beaucoup d'autres animaux sauvages, la viande consommée par la mère, avant ou pendant la grossesse, est en effet censée transmettre à l'enfant né ultérieurement l'un des caractères de l'animal dont elle est issue. Pour *yongré*, comme d'ailleurs pour *ràyuuga*, c'est l'habitude de voler qui serait ainsi transmise.

L'animosité envers *yongré* se traduit dans le langage courant par l'usage d'expressions métaphoriques visant à déprécier ou critiquer la personne dont on parle. Ainsi, dire de quelqu'un qu'il est « comme *yongré* » permet d'évoquer soit sa maigreur physique, soit une personne trop indiscreète et curieuse. C'est également « la duplicité de l'animal [...] stigmatisée par sa façon de mordre » (Zaongo 1985) qui sert parfois à évoquer l'hypocrisie et la trahison d'un ami. Les Mòosé se réfèrent au comportement de cette souris en disant, ainsi que nous l'ont expliqué plusieurs informateurs, que comme elle, l'ami qui trahit « souffle avant de mordre ».

Les Mòosé tentent régulièrement d'attraper cette souris, pour la manger parfois, ou pour s'en débarrasser lorsqu'elle s'est installée dans leur habitation. Ils utilisent alors les moyens dont ils disposent, du chat au souricide industriel, en passant par les poisons traditionnels, mais le plus souvent à l'aide d'un simple bâton ou d'une barre de fer. Néanmoins tout le monde s'accorde pour dire qu'une telle entreprise n'est pas aussi facile qu'il y paraît. Ces souris ont en effet la réputation de comprendre ce que disent les hommes, voire de deviner ce qu'ils pensent, en particulier lorsqu'elles disparaissent le jour même où ces derniers projettent de les chasser d'une cour. Toutes les personnes entendues fournissent une interprétation similaire de cette difficulté à retrouver les souris lorsque l'on veut les chasser. En voici un exemple :

« Si tu penses que demain on va enlever les briques qui sont de l'autre côté de la cour, et qu'on va trouver des souris pour les tuer, ce sera difficile. Jamais tu ne les verras, parce qu'elles seront au courant à l'avance de ce qui va se passer. Si tu arrives à les surprendre, là oui, tu vas réussir. Mais si tu penses à l'avance que tu vas le faire, tu n'es jamais sûr de trouver des souris ».

C'est souvent sur cette base que quelques connaisseurs précisent que beaucoup de gens ignorent la valeur, les capacités et les pouvoirs de cette souris. En plus de sa capacité à deviner les intentions des hommes à son égard, quelques actes de *yongré* ont également, dans certaines situations, valeur de présage. Lorsque *yongré* lèche les doigts ou les orteils de quelqu'un pendant son sommeil, ce fait est interprété comme l'annonce d'une série de décès dans la famille. Sa morsure est par ailleurs réputée être accompagnée dans les jours qui suivent, de la survenue d'un événement malheureux dans l'entourage de l'individu mordu. Mais cette faculté à deviner ce que pensent les hommes et à leur annoncer parfois l'arrivée d'un

malheur, ne sont que de frustrées manifestations d'un pouvoir encore plus grand. Un vieil homme explique que « toute trace de la souris signifie quelque chose. "Les souris sont des devins" *yònsé yàa bágba*, mais la plupart des gens ne le savent pas en dehors de ceux qui "consultent les devins par la souris" *yongr-bágba* ».

3. La divination par la souris

La divination est une institution sociale fortement implantée et fréquemment utilisée chez les Mòosé, en particulier face à l'incertitude, à l'infortune, au malheur, c'est-à-dire dans toutes les situations susceptibles de générer l'inquiétude, l'anxiété, voire l'angoisse. Comme dans d'autres sociétés, elle s'appuie sur des modèles d'interprétation culturellement codifiés des événements passés, présents ou futurs. L'institution divinatoire constitue notamment le lieu de référence pour une recherche de causalité dès qu'une situation suscite des interrogations auxquelles l'individu concerné, et ceux qui l'entourent, n'arrivent pas à répondre de manière certaine ou satisfaisante (Egrot 2002) (*cf.* I. de Garine, cet ouvrage).

Il existe chez les Mòosé plus d'une dizaine de techniques divinatoires différentes (Egrot 2001). Mais l'une d'entre elles, la divination par la souris, *yongr-bággré*, occupe une place particulière. Elle est tout d'abord présentée et reconnue par beaucoup comme l'une des méthodes de divination spécifiques aux Mòosé, même si elle se retrouve également dans des ethnies voisines comme les Leyla ou les Dagari. Les Dogon, qui pratiquent la divination par le renard pâle, disent également que leur technique serait dérivée de la divination par la souris des Mòosé (Griaule 1937, Paulme 1937, Griaule et Dierterlen 1965)⁸. Par ailleurs, la divination par la souris est réputée comme la technique la plus performante et la plus fiable⁹, bien que peu accessible en raison du nombre réduit de devins pratiquant cette méthode divinatoire.

Pour qu'une divination par la souris puisse se dérouler, le devin doit au préalable préparer une table divinatoire¹⁰. Il réalise chaque matin une sculpture en sable qui

⁸ M. Izard (1985 : 79) signale également l'existence dans le Yatenga ancien – a priori sous le règne de Naaba Kango (1757-1787) – d'un devin « connu sous le nom de Waana dans les récits, spécialiste de la divination par le renard pâle (*waaga*, *Vulpes pallida* Cretzschmar, Canidae) », qui était consulté par le roi avant toute action guerrière.

⁹ Propos confirmés dans la littérature (Delobsom 1934 : 30-38, Pacere s.d., Paternot 1949 : 99-103).

¹⁰ Les données présentées ici sont issues d'un travail d'enquête réalisé de 1995 à 1996 avec un devin dans la région du Bazega (fig. 2). En plus des entretiens et de l'observation directe des consultations pendant plusieurs mois, environ vingt heures de film ont été réalisées au cours de l'enquête.

servira pour l'ensemble des consultants de la journée. Après avoir minutieusement balayé la case de l'une de ses épouses, il commence à déposer du sable en tas de différentes grosseurs et différentes formes. Il procède en laissant couler le flux de sable entre l'auriculaire replié et la paume de sa main droite. Il tient sa main en supination et peut donc, par inclinaison et réglage de l'ouverture réalisée avec son auriculaire, accélérer ou ralentir l'écoulement du sable. Après avoir déposé les tas d'une rangée ou d'une figure complète, le devin procède à leur aplatissage puis à l'impression d'empreintes à l'aide d'un morceau dealebasse ou des doigts. Certains symboles sont la résultante d'inclusions concentriques de plusieurs tas, de superpositions de tas de diamètres décroissants, voire quelquefois un enchevêtrement complexe de plusieurs tas. Au fur et à mesure que le dessin se construit, le devin racle le sable perdu devant lui pour le ramener sur le monticule entre ses pieds. Progressivement, il se recule pour laisser la place à de nouveaux symboles (film 1).

Une fois achevée, la table divinatoire (fig. 1 et photo 2) comprend plus de 400 signes et offre au regard une représentation de l'univers moaga.

Les mondes tant profane que religieux y sont présents, occupés par différents acteurs qui interviennent dans le système de pensée et la vie quotidienne des Mòosé. Wéndè (Soleil)¹¹, être suprême du monde mòagá, et son épouse Tèngá (Terre), occupent le sommet de la table divinatoire. À leur côté se trouvent les autels de la Terre (*tèng-kúgà*), considérés comme lieux de rituels mais également comme des acteurs à part entière, capables d'agir de leur propre initiative¹². Les Mòosé opèrent une segmentation fortement marquée entre l'espace habité par les hommes, les villages, et le monde de la brousse, peuplé par les animaux sauvages et les génies. Le monde des hommes apparaît sur la table divinatoire sous la forme de divers groupes sociaux ou lignagers auxquels la société attribue des fonctions particulières, mais ce sont également les sorciers et les sorcières qui sont symbolisés sur cette table.

Les événements susceptibles de survenir dans la vie d'un individu, tel le "mariage" *káadém*, le "potentiel génésique des femmes" *rógem*, les "larmes" *níntám* ou le "rire" *láado*, la maladie" *báaga* ou la "santé" *làafí*, un "bénéfice" *yòodó* ou une

¹¹ En mòoré, *wéndè* désigne le soleil et Wéndè, l'être suprême du monde mòagá, sans pour autant que le second soit réductible au premier (*idem* pour la terre : *tèngá* et Tèngá).

¹² Les autels de la Terre sont matérialisés par un lieu et parfois un objet (morceau de granit, forge, arbre, etc.), ainsi que par des objets sacrés ou des fétiches enterrés à l'endroit où se déroulent les libations, les offrandes et les sacrifices. Les demandes formulées lors des rituels qui y sont réalisés, s'adressent à l'autel de la Terre et parfois indirectement à la Terre (il existe des autels de la Terre nommés *tèngá*, mais tout les *tèng-kúgà* sont en lien avec la Terre). Néanmoins, chaque autel est considéré comme un lieu sacré autonome et spécifique (on ne sacrifie pas pour les mêmes raisons ou les mêmes objectifs sur la forge ou sur le marigot), doté des capacités et du pouvoir de répondre par lui-même aux demandes qui lui sont faites. Enfin, les autels sont considérés comme des êtres à part entière qui peuvent agir de leur propre initiative et même se déplacer, notamment pour se rendre visite. Pour plus de détails, cf. M. Egrot (2001 : 117-122).

“perte” *bònè* ou encore la “richesse” *nú ná pídi* et la “pauvreté” *nú-viugó*¹³, figurent également dans la sculpture.

Ailleurs ce sont des objets utilitaires ou rituels qui sont signifiés comme des métaux, des habits, des “noix de cola” *gúure*, des “galettes” *miisdù*, un “véloMOTEUR” *mòtère* ou une “voiture” *móbilli*, des plumes, des braises ou des tissus. Enfin, ce sont des animaux domestiques ou sacrificiels qui apparaissent en divers endroits de la table.

L'ensemble de ces signes¹⁴ fournit le lexique divinatoire qui va permettre à la souris de s'exprimer.

Lors des consultations, le devin reçoit la personne venue le solliciter puis l'invite à entrer dans la case où se déroule la divination. Une fois assis, il lui demande de préciser le nombre de ses épouses et de ses enfants – informations qu'il inscrit sur la table – puis il prononce une incantation. Les personnes présentes quittent ensuite la case, le devin referme la porte et laisse à la souris le temps de formuler ses énoncés divinatoires. Le devin explique que la souris lui signifie qu'elle a fini de parler en marchant sur l'un des signes situé en bas de la table divinatoire et prévu à cet effet. Après une vingtaine de minutes, le devin va donc régulièrement vérifier si la souris a apposé un point final à la réponse qu'elle voulait fournir.

Entre temps, la souris, en marchant sur la table, a laissé des traces sur les signes en sable (film 2), qui vont par la suite permettre au devin d'apporter les réponses divinatoires aux questions que soulève la personne venue consulter.

4. Les paroles de la souris, la souris et les génies

Par les traces qu'elle laisse sur le sable, la souris fournit donc au devin les termes élémentaires qui lui permettent de construire l'énoncé divinatoire pour la personne venue consulter. Mais le devin est formel : ce n'est pas lui qui donne des réponses aux questions initialement formulées et qui produit l'interprétation divinatoire, mais c'est “la souris qui parle”. Lorsqu'il entre de nouveau dans la case avec la personne concernée, il débute d'ailleurs l'énoncé divinatoire par une formule toujours identique signalant que la souris « a interrogé » tous les autels de la Terre dans les villages du père, de la grand-mère paternelle et de la mère du consultant. La souris aurait ainsi la capacité pour trouver des réponses, de solliciter les autels

¹³ Littéralement, les “mains pleines” pour la richesse et les “mains vides” pour la pauvreté.

¹⁴ Pour une présentation détaillée de la signification de chaque signe, se reporter à M. Egrot (2001 : 241-258).

de la Terre, et par leur intermédiaire, aussi bien le monde des ancêtres que les deux êtres suprêmes que sont le Soleil et la Terre ou encore les génies des différents villages des lignages paternel et maternel.

Mais le devin accepte d'en dire un peu plus sur cette souris. Comme pour d'autres devins chez les Mòosé, celui-ci explique qu'il ne peut exercer sa pratique divinatoire que grâce à l'aide de génies de la brousse qu'ils appellent "mes génies" et qui auraient assuré son apprentissage au cours de ses rêves. Il possède d'ailleurs dans sa cour un autel de divination sur lequel il sacrifie régulièrement des moutons ou des chèvres pour remercier ses génies du don qu'ils lui ont transmis. Ces génies, invisibles pour la grande majorité des humains, sont décrits comme des êtres espiègles, susceptibles et d'humeur changeante. Ils sont présentés comme les premiers descendants du couple divin et entretiennent avec les hommes des relations complexes (Schweeger-Hefel 1986). Ils représentent en particulier le potentiel génésique des femmes puisque tout enfant en gestation est considéré comme issu de l'un d'entre eux¹⁵. Selon le devin par la souris, les génies sont également cultivateurs des végétaux de la brousse et éleveurs des animaux sauvages. À ce titre, la souris nommée *yongré* appartient elle aussi aux génies de la brousse. Toujours dans le discours du devin, ce sont donc les génies qui, lorsqu'ils lui ont appris à déposer le sable, ont amené dans sa cour leur propre souris (*cf.* I. de Garine, P. Roulon-Doko, A. de Saint Sauveur, cet ouvrage).

Conclusion

La souris, bien qu'étant un animal peu considéré au quotidien, voire dénigré, devient dans le cadre de la divination, un animal estimé et respecté. Dans le rôle qui lui est assigné, la souris apparaît comme un intermédiaire, un relais ou encore un agent de communication entre les génies et les hommes. Les capacités qui lui sont attribuées, de voir, de comprendre et de dire ce qui se passe dans des espaces normalement inaccessibles aux hommes, sont valorisées et utilisées.

Elle permet en effet aux hommes de penser leur ordre au monde, de déterminer la nature et le déroulement d'événements futurs, de comprendre le sens des faits passés, d'en rechercher les causes et d'orienter les actions rituelles ou thérapeutiques. Ces actions réparatrices vont permettre de remédier au malheur, d'apaiser si nécessaire ceux qui en sont la cause, d'agir sur la survenue potentielle d'événements indésirables.

¹⁵

Cette représentation symbolique de la procréation (Badini 1978, Bonnet 1988, Badini 1994, Bonnet 1994) n'exclue nullement la mobilisation d'interprétations relevant des représentations culturelles de la physiologie de l'acte sexuel et de la reproduction (Egrot et Taverne 2003).

Du fait cette place symbolique entre univers profane et religieux qui lui est conférée et des fonctions de communication qui lui sont attribuées, la souris accède au quotidien à un statut particulier, mais qui reste limité à l'espace de résidence du devin. En effet, dans cette cour, les relations entre humains et souris sont totalement différentes de ce que l'on peut observer ailleurs dans les autres familles môosé. En ce lieu, les souris sont libres de circuler et protégées de toutes manifestations d'hostilité. Il est formellement interdit de les déranger, qui plus est de les tuer ou pire encore de les manger. Des dizaines de souris circulent ainsi, tant dans la cour que dans les habitations, et tout dormeur sur sa natte peut dans la nuit observer cette multitude de petits yeux brillants qui se déplacent.

La question se pose de savoir pour quelles raisons les Môosé ont choisi cet animal pour l'une de leurs activités divinatoires. L'éventualité d'une corrélation entre les savoirs éthologiques populaires et le statut d'animal de divination permet peut-être d'avancer une hypothèse. Cette souris, considérée comme originaire d'un lignage de rongeurs vivant habituellement en brousse, aurait décidé de venir vivre parmi les hommes. De toute évidence, cette interprétation comportementale fournit un argument pour assigner à *yongré* une place symbolique entre monde profane et mondes religieux et lui attribuer un rôle d'agent de communication entre les hommes et les êtres sacrés.

Par ailleurs, le comportement de la souris, sa curiosité, son habitude de fouiller et de fouiner, sont autant de caractéristiques qui lui confèrent une aptitude à explorer les espaces invisibles aux hommes pour y trouver les réponses aux questions qu'ils soulèvent.

L'utilisation d'animaux à des fins divinatoires fut et reste fréquente. Mais la plupart de ces techniques utilisent des animaux morts et c'est alors le corps de l'animal qui fournit le lexique divinatoire¹⁶. Dans la gallinomancie fréquemment utilisée en Afrique, c'est aussi la position du poulet après sa mise à mort qui apporte une réponse positive ou négative à la question formulée lors du sacrifice. Dans de tels cas, le corps de l'animal est considéré comme objet, support de signes à interpréter (cf. I. de Garine, cet ouvrage). Cet usage ne confère aucune valeur symbolique particulière à l'animal utilisé et semble ne modifier ni son statut dans les représentations culturelles de l'environnement, ni les relations que les humains entretiennent avec lui au quotidien.

Au contraire, dans d'autres divinations, l'animal est envisagé comme un acteur, comme un être doté de capacités particulières, lui permettant de voir et d'explorer ce qui est invisible aux hommes, de mettre en communication les mondes sacrés et profane et enfin de formuler des réponses sous forme de traces laissées sur une table divinatoire ou par des modifications d'un agencement préalable d'objets. D'autres sociétés en Afrique utilisent ainsi des animaux vivants comme acteurs de

¹⁶

Les exemples ne manquent pas, en particulier la divination sur les entrailles d'animaux, que ce soit dans les publications des ethnologues ou des historiens. À titre d'exemple, se référer à la divination sur les entrailles en Mésopotamie (Glassner 1999) ou l'usage divinatoire d'animaux dans l'église chrétienne du Moyen Âge (Boglioli 2000).

divination. Il s'agit par exemple du renard pâle au Mali chez les Dogon (*cf. supra*), de l'araignée notamment décrite au Cameroun chez les Mambila (Zeitlyn 1993), ou encore de la souris en Côte d'Ivoire chez les Baoule (mais avec une autre technique divinatoire¹⁷). Dans ces procédés divinatoires, une place symbolique est accordée à l'animal, ce qui entraîne un changement de son statut au quotidien, même si ce n'est que dans un espace bien limité comme pour la souris chez les Mòosé. Ces animaux acteurs de la divination en Afrique semblent par ailleurs ne jamais être des animaux domestiques, mais il est possible que ce soit néanmoins leur proximité et leur comportement envers les humains qui leur permettent d'accéder localement à ce statut d'animal-devin. Sur ce point une étude anthropologique comparative reste cependant à faire.

Remerciements

Je remercie les personnes qui ont accepté de participer à des entretiens portant spécifiquement sur les rongeurs ou qui m'ont aidé à identifier des personnes ayant des connaissances sur le sujet, en particulier l'historien Bougoum-Bougssaguilga (Ouagadougou), Dieudonné Pousga (Gonse), Blandine Bouda (Tuiré) et Saïdou Kabore (Tuiré).

Je remercie également Laurent Granjon (IRD, Bamako) et François Baillon (IRD, Ouagadougou) pour leurs conseils relatifs à la capture des souris et à leur identification.

Enfin, je remercie tout particulièrement Goomtiiga qui m'a accepté dans sa cour pendant plusieurs semaines entre mars 1995 et février 1996 et m'a permis de participer aux consultations divinatoires en m'autorisant à les filmer lorsque les consultants étaient d'accord.

17

Pour cette divination, aucune référence bibliographique n'a encore été trouvée. Par contre, le Musée du Quai Branly (Paris 13^e) expose une boîte baoule (Côte d'Ivoire) de divination par la souris, don de l'ethnologue allemand Hans Himmelheber en 1933. Il s'agit d'« un récipient à deux compartiments communiquant entre eux. La souris se cache dans le compartiment inférieur et monte dans celui situé au-dessus lorsque le devin y place de la paille de riz, avant de refermer le couvercle en terre. En mangeant, elle modifie la position des baguettes attachées à un petit plateau. Le nouvel arrangement de ces éléments est interprété par le devin » (site Internet *Musée du quai Branly*).

Références bibliographiques

- ALEXANDRE G., 1953 — *La langue Mõre*. Dakar, IFAN, t. 2, 506 p.
- ALFIERI C., TAVERNE B., 2000 — " Ethnophysiologie, règles et précautions chez les Madare et les Mõosé " / " Ethnophysiologie des difficultés et complications de l'allaitement maternel " / " Perceptions de la transmission des maladies par l'allaitement maternel au Burkina Faso ". In Desclaux A., Taverne B. (éds) : *Allaitement et VIH en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala : 135-166 / 167-188 / 219-238.
- BADINI A., 1978 — *La représentation de la vie et de la mort chez les Mosé traditionnels de Haute-Volta*. Lille, Thèse doct. Univ. Lille III, 300 p.
- BADINI A., 1994 — *Naître et grandir chez les moosé traditionnels*. Saint-Maur-des-Fossés, Sépia : 207 p.
- BOGLIONI P., 2000 — L'église et la divination au Moyen Âge ou les avatars d'une postale ambiguë. *Théologiques*, 8 (1) : 19 p. (consultable sur Internet : <http://www.erudit.org/revue/theologi/2000/v8/n1/index.html>).
- BONNET D., 1988 — *Corps biologique, Corps social. Procréation et maladies de l'enfant en pays Mõosé, Burkina Faso*. Paris, ORSTOM, coll. Mémoires 110, 138 p.
- BONNET D., 1994 — L'éternel retour ou le destin singulier de l'enfant. *L'Homme*, 34 (3) : 93-110.
- BONNET D., 1999 — " Les différents registres interprétatifs de la « maladie de l'oiseau » ". In Jaffre Y., Olivier de Sardan J.-P. (éds) : *La construction sociale des maladies*, Paris, Presses Universitaires de France : 305-320.
- DELOBSON D., 1934 — *Les secrets des sorciers noirs*. Paris, Librairie Émile Nourry, coll. Sciences et Magie 5, 301 p.
- EGROT M., TAVERNE B., 2003 — " Représentations de la transmission sexuelle des maladies chez les Mõosé au Burkina Faso ; rencontre des catégories nosologiques populaires et biomédicales dans le champ de la santé publique ". In Bonnet D., Jaffre Y. (éds) : *Les maladies de passage. Transmissions, préventions et hygiènes en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, coll. Médecines du Monde : 221-251.
- EGROT M., 2001 — *La maladie et ses accords. Le sexe social, mode de déclinaison et espaces de résonance de la maladie chez les Mõosé du Burkina Faso*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 585 p.
- EGROT M., 2002 — " La divination comme lieu de rencontre entre maladie et religion en pays mossi (Burkina Faso) ". In Massé R., Benoist J. (éds) : *Convocations thérapeutiques du sacré*, Paris, Karthala, coll. Médecines du Monde : 447-475.
- HOUIS M., 1963 — *Les noms individuels chez les Mõosé*. Dakar, IFAN, 141 p.
- GLASSNER J.-J., 1999 — Questions mésopotamiennes sur la divination. *Extrême-Orient, Extrême-Occident*, 21 - *Divination et rationalité en Chine ancienne* : 132-148.
- GRIAULE M., DIETERLEN G., 1965 — *Le renard pâle*. Paris, Institut d'Ethnologie, coll. Travaux et Mémoires 72, 531 p.
- GRIAULE M., 1937 — Note sur la divination par le chacal (Dogon). *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*, 20 (1-2) : 113-141.
- IZARD M., 1985 — *Gens du pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga*. Cambridge, Cambridge University Press, 594 p.
- NIKIEMA N., KINDA J., 1997 — *Dictionnaire orthographique du moore*. Ouagadougou, Sous-commission Nationale du Moore, 1316 p. + 120 p.
- PATERNOT M., 1949 — *Lumière sur la Volta. Chez les Dagari*. Lyon, Édition de la Plus Grande France, 263 p.
- PAULME D., 1937 — La divination par les chacals chez les Dogon de Sanga. *Journal de la Société des Africanistes*, 7 (1) : 114.
- Site Internet *Musée du quai Branly*, 2005 — Sculpture baoulé. Boîte à divination par les souris (<http://www.quaibrantly.fr/es/collections/salas-del-louvre/100-obras-maestras/afrique/oeuvres/sculpture-baoule/index.html>).
- SCHWEEGER-HEFEL A., 1986 — *Kinkirsi-Boghoba-Saba. Das Weltbild der Nyonyosi in Burkina Faso*. Wien, Verlag A. Schnendl, 436 p.

TAVERNE B., 2000 — “ L’allaitement dans le cycle de vie de la femme en pays Mossi ” / “ Les détenteurs du savoir et les alternatives à l’allaitement en milieu rural Mossi ”. In Desclaux A., Taverne B. (éds.) : *Allaitement et VIH en Afrique de l’Ouest*, Paris, Karthala, coll. Médecines du Monde : 83-110 / 293-267.

VINEL V., 1998 — *La famille au féminin. Société patrilinéaire et vie sociale féminine chez des Sikoomse (Moose, Burkina-Faso)*. Paris, Thèse de doctorat, EHESS, 390 p.

ZAONGO J.-B., 1985 — *Dictionnaire Encyclopédique*. Ouagadougou, Document ronéotypé, *moore-français* t. I, II, III : 628 p. ; *français-moore*, t. I, II, III : 634 p.

ZEITLYN D., 1993 — Spiders in and out of court, or, “the long legs of the law”: styles of spider divination in their sociological contexts. *Africa*, 63 (2): 219-240.

On mice, genies, and men

Divination by mice in the Mossi region of Burkina Faso

Marc EGROT
marc.egrot@wanadoo.fr

Keywords

divination, animal, mouse, rodents, Mossi

The entangled relations between man and animals amongst the Mòosé (Burkina Faso) does not allow for the identification of a ‘cultural keystone’ animal. One mouse however occupies a special place within divination practices. Considered an offspring of the rodent lineage, the grandfather of which is said to be the Thieving Rat, the mouse is purported to have fled the bush to live among men. In daily life, it is disparaged because of the thefts and damage attributed to it, and is therefore hunted, killed, even eaten. Things are completely different in the courtyard of the mouse diviner, where mouse capacities for seeing, understanding and relaying what goes on in places not normally accessible to humans are valued and put to use. Because it is said to hold a symbolic place between the profane and religious worlds, and to be useful for communicating with the bush spirits, it is locally raised to the status of animal-soothsayer. Other African societies also use living animals like foxes and spiders in divination. In that case, the animal is considered to possess special capabilities, which allow it to see and to explore what is invisible to man, to create a communication channel between the sacred and profane worlds, and lastly to formulate answers in the form of tracks left on a divinatory table or by modifying a previously arranged pattern of objects. Such animals never seem to be domesticated, but it is nevertheless likely that their particular status may be due to their proximity and their behavior towards humans. As far as the mouse is concerned in Mòosé society, this interpretation also revolves around the modifications in the daily relations between humans and animals, at least within the space allotted for the diviner’s residence.

Figures

Figure 1. Table divinatoire (devin par la souris)

(dessin de l'auteur, 1997)

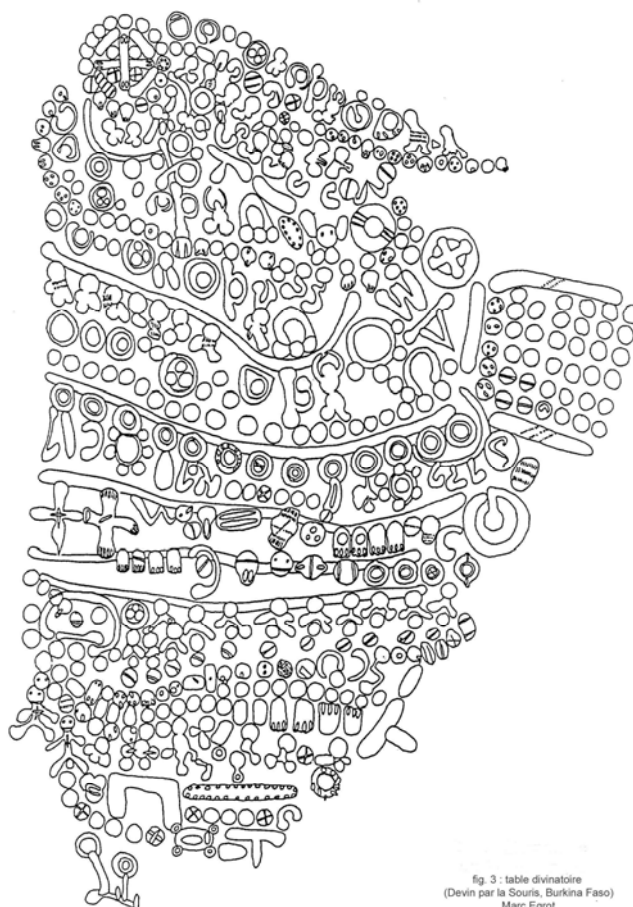
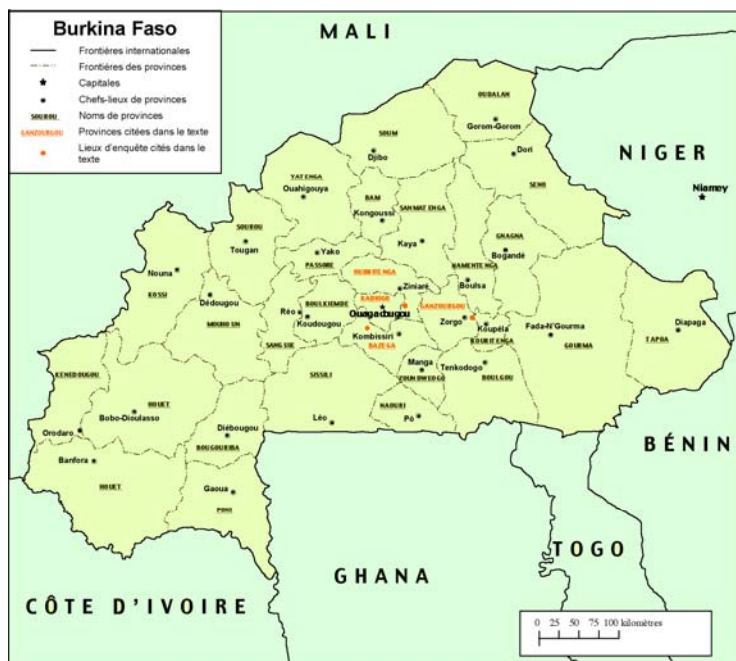


fig. 3 : table divinatoire
(Devin par la Souris, Burkina Faso)
Marc Egrot

Figure 2. Burkina Faso, lieux d'enquête

(carte de l'auteur, 2002 modifiée 2005)



Photos

Photo 1. Souris yòngré (Praomys natalensis cf. Mastomys natalensis (Smith), Muridae)

(cliché de l'auteur, Burkina Faso, 1995)



Photo 2. Table divinatoire (tiers supérieur)

(cliché de l'auteur, Burkina Faso, 1995)



Films

Film 1. Confection de la table divinatoire

(film de l'auteur, Burkina Faso, 1995)



Film 2. Les traces de la souris

(film de l'auteur, Burkina Faso, 1995)



Tableau 1. Différents rongeurs en pays mòaga⁽¹⁾

kítgà (kítsè) ou kitrè (kítá)	Petite souris ⁽²⁾ qui ressemble au yòngré mais qui vit en brousse alors que yòngré vit dans les maisons. Trop petite pour faire des dégâts dans les champs, elle est rarement chassée.
làalé	Musaraigne de brousse, qui vit dans les bas-fonds mais aussi dans les arbres, se nourrissant surtout de tubercules ou de fruits de karité (<i>Vitellaria paradoxa</i> Gaertn., Sapotaceae). Elle est crainte et son apparition entraîne un arrêt des travaux des champs. Elle a la réputation de venir mourir au pied des hommes, fait susceptible d'entraîner des morts d'enfants dans la famille de l'individu ainsi désigné. Il est défendu de la tuer et si on la tue ou si elle vient mourir auprès d'un homme, des funérailles sont organisées.
làoogá (làoose)	Rongeur vivant dans les champs, qui se nourrit de fruits sauvages, d'herbes et de semences. Mais les Mòosé distinguent également làoomiiga, le làoogá roux et làoopéelga, le làoogá blanc ⁽³⁾ .
lùndré (lùndá)	« Rat rayé ⁽⁴⁾ , tacheté noir et rouge, très agile » (Alexandre 1953 : 241).
léega (léese)	Rongeur ⁽⁵⁾ qui fait son trou dans les termitières et réputé faire beaucoup de petits. Il est décrit comme un "symbole de fécondité" (Alexandre 1953 : 225).
mógdre (móagda)	Petite souris grise ⁽⁶⁾ dont les poils sont raides et piquants, appelée aussi "souris épineuses" (Alexandre 1953 : 256). C'est un animal qui vit uniquement en brousse dans les bas fonds. Il ressemble au sáoore, en plus petit. Il a la réputation de ne pas mordre même lorsque l'on creuse son trou pour l'attraper.
ràyuuga (ràyuuse)	Gros rat ⁽⁷⁾ surnommé "rat voleur" en français local. Il s'agit d'un animal sauvage qui vit dans des trous mais qui vient régulièrement dans les maisons. Il se nourrit de fruits sauvages, d'arachides, de maïs, de mil ou de noix de karité. Ce rongeur est chassé pour être consommé, sauf par les femmes pour lesquelles cette viande est interdite. La tête de ràyuuga est utilisée pour soigner les maux de dents.
sábitoasgá (sábitoossé)	Sorte de musaraigne ⁽⁸⁾ à poils doux, noir foncé et dégageant une forte odeur et « même les chats et les chiens ne la mangent pas » précise G. Alexandre (1953 : 336). Carnivore, elle vit en brousse mais vient fréquemment dans les maisons. Elle se nourrit de crapauds, de cerveaux de poules et elle est réputée pouvoir tuer cinq poussins en une seule nuit. Elle est détestée par tous en raison de son odeur et des ravages qu'il fait dans les élevages domestiques.
sáoore (sáoá)	Rat ⁽⁹⁾ vivant dans les bas-fonds, dit-on. Il est réputé toujours emprunter le même chemin pour rejoindre son trou et les enfants le piègent ainsi facilement pour le manger.
séerè (séyà)	Rongeur ⁽¹⁰⁾ de taille moyenne, plus gros que le rat voleur, et que les Mòosé chasse au fusil. Animal sauvage qui vit uniquement en brousse, il se nourrit de fruits sauvages et de semence. « Ses poils servent à faire des nids de pintades » (Alexandre 1953 : 354).
túbga (túbse)	Petit rongeur noir ⁽¹¹⁾ qui court vite et bondit. Il se logerait « dans les tombeaux » (Alexandre 1953 : 406).
yòngré (yòensé)	Est l'objet central du présent article.
zòllé (zòalá)	Gros rat (sans autre précision).

⁽¹⁾ La liste présentée ici n'est pas exhaustive. Les informations contenues dans ce tableau proviennent de données ethnographiques recueillies lors d'un terrain réalisé de 1994 à 1996 dans la province du Bazega, recoupées avec des données bibliographiques. Elle furent complétées en 2003 et 2004 par des entretiens spécifiques sur ce thème à Ouagadougou (province du Kadiogo) et dans les villages de Gonse (province de l'Oubritenga) et de Tuire (province du Ganzourgou) (fig. 2). En note de bas de page apparaissent des propositions d'identification faite par G. Alexandre en 1953, qui semblent parfois inexactes et sont bien évidemment antérieures aux classifications scientifiques plus récentes. Aucun de ces rongeurs, en dehors de yòngré, n'a été capturé puis identifié et l'auteur ne prétend nullement dans

cette contribution fournir pour chaque nom vernaculaire de rongeurs une identification scientifique précise.

⁽²⁾ Gustave Alexandre propose comme identification *Laggada setulosa* (Alexandre 1953 : 181), un taxon inexistant dans les classifications actuelles des rongeurs. Cf. aussi Zaongo (1984, 1 : 193).

⁽³⁾ G. Alexandre écrit à propos du *laogá* : "lérot du Sénégal, genre de Muridae" (1953 : 221) et propose comme identification du *laopéelga* *Claviglis murinus* Desmarest, Muridae. Cf. aussi Nikiema et Kinda (1997 : 468) ou Zaongo (1984, 1 : 199).

⁽⁴⁾ G. Alexandre propose comme identification *Lemniscomis striatus* (Alexandre 1953 : 241) et pouvant éventuellement correspondre à la souris rayée, *Lemniscomys striatus* (L.), Muridae.

⁽⁵⁾ G. Alexandre (1953 : 225) propose comme identification : "Gerbille" *Taterillus Emini* et pouvant éventuellement correspondre à la gerbille d'Emin, *Taterillus emini* Thomas, Muridae. Cf. aussi Nikiema et Kinda (1997 : 484).

⁽⁶⁾ G. Alexandre (1953 : 256) propose comme identification : *Acomys Chudeaui* Kollman, Muridae Cf. aussi Zaongo (1984, 2 : 241) et Nikiema et Kinda (1997 : 548).

⁽⁷⁾ G. Alexandre (1953 : 80) propose comme identification : *Cricetomys gambianus*. Si elle s'avérait exacte, il s'agirait donc du rat de Gambie, *Crycetomys gambianus* Waterhouse, Cricetomyidae. Cf. aussi Zaongo (1984, 1 : 53) et Nikiema et Kinda (1997 : 726).

⁽⁸⁾ G. Alexandre (1953 : 336) propose comme identification : *Sorocida crocidura*, donc probablement une espèce du genre *Crocidura*, Sorocidae mais sans identification d'espèce. Cf. aussi Zaongo (1984, 2 : 362) et Nikiema et Kinda (1997 : 797).

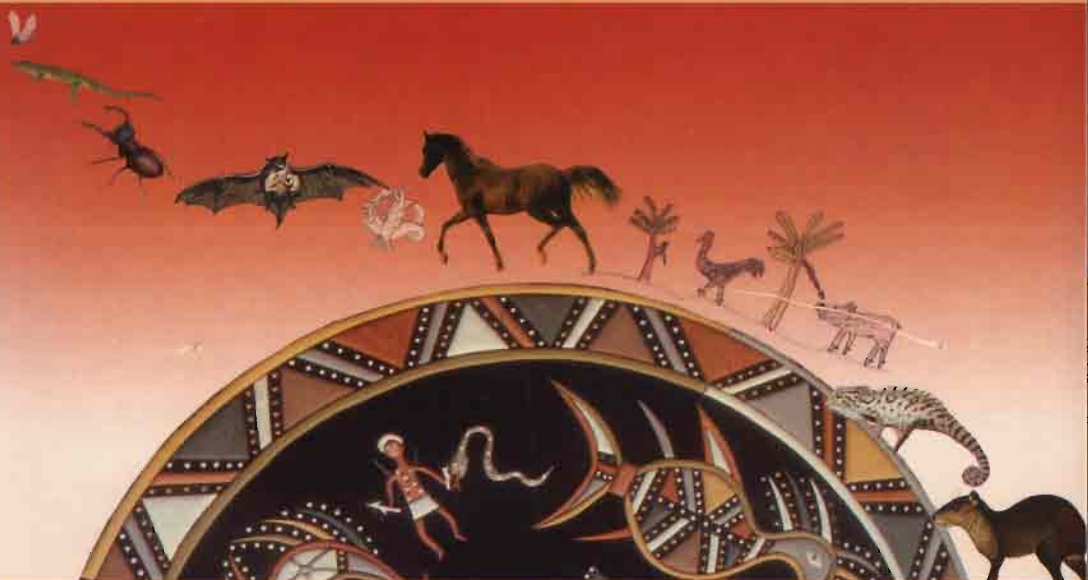
⁽⁹⁾ G. Alexandre (1953 : 345) propose comme identification : *Arvicanthis rufinus* Temminck et l'appelle "rat maure" ou *Mus maurus* Waterhouse (Muridae). Cf. aussi Zaongo (1984, 2 : 364) et Nikiema et Kinda (1997 : 803).

⁽¹⁰⁾ G. Alexandre (1953 : 354) propose comme identification : *Aulacodus swinderenianus*. Il pourrait éventuellement s'agir de *Thryonomys swinderianus* Temminck (Thryonomyidae), un aulocode de petite taille improprement appelé "agouti" en français local. Cf. aussi Zaongo (1984, 2 : 368).

⁽¹¹⁾ G. Alexandre (1953 : 406) propose comme identification : gerboise *Jaculus* sp., Dipodidae. Cf. aussi Zaongo (1984, 3 : 454) et Nikiema et Kinda (1997 : 968).

Le symbolisme des animaux

L'animal, clef de voûte de la relation
entre l'homme et la nature ?



Animal symbolism

*Animals, keystone in the relationship
between Man and Nature?*

colloques

et

séminaires

Éditeurs scientifiques

Edmond Dounias

Élisabeth Motte-Florac

Margaret Dunham

Ouvrage issu du colloque
Le symbolisme des animaux
Villejuif, 12-14 novembre 2003

Le symbolisme des animaux

L'animal, clef de voûte de la relation
entre l'homme et la nature ?

Animal symbolism

*Animals, keystone in the relationship
between Man and Nature?*

Éditeurs scientifiques

Edmond Dounias, Élisabeth Motte-Florac, Margaret Dunham

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et Séminaires

Paris, 2007

Conception et réalisation multimédia / *Multimedia design and creation*

Poisson soluble

Mise en page version PDF / *PDF layout*

Élisabeth Motte-Florac et Edmond Dounias

Maquette de couverture / *Cover artwork*

Michelle Saint-Léger

Coordination / *Coordination*

Élisabeth Lorne

Photos de couverture / *Frontpage photos*

Agouti (Marie Fleury, figure 1)

Basilic (Anne Behaghel-Dindorf, figure 23)

Caméléon panthère (Enzo Fuchs & Martin W. Callmander, photo 3)

Chauve –souris. Une “bonne mère” (Lucienne Strivay, figure 8)

Cheval (site Internet <http://lechevalgagnant.chez-alice.fr>)

Ciel de case wayana (Marie Fleury, photo 9)

Dessin de Lahi (Edmond Dounias [dessins d'enfants], figure 13)

Gecko géant de Madagascar (Enzo Fuchs & Martin W. Callmander, photo 9)

Lucane cerf-volant (Yves Cambefort, figure 2)

Moustique. Gravure en eau-forte d'André Meyer (Cécilia Claeys-Mekdade & Laurence Nicolas, figure 1)

The basilisk (Anne Behaghel-Dindorf, figure 22)

Fond d'écran / *CD-ROM wallpaper*

Table divinatoire (devin par la souris) (Marc Egrot, figure 1)

Fond sonore / *Background music*

Chant nocturne baka en forêt du sud Cameroun (Edmond Dounias 1994)

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, without the prior permission of the copyright holders.

© IRD, 2007

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1616-5